

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	PS Ville de Fribourg		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Numéro de parti :	2
Nom de la campagne :	Grand Conseil		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)	13'000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	8'000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et évènements	8'000	Autres dons et libéralités	1'500
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)	4'000	Contributions de l'Etat	4'500
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes	0	Autres produits divers	0
Frais administratifs et divers	2'000	Recettes propres du parti	29'000
TOTAL	35'000	TOTAL	35'000

